



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique de l'emploi

Question au Gouvernement n° 1027

Texte de la question

EMPLOI DES JEUNES

M. le président. La parole est à Mme Lucette Lousteau, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen.

Mme Lucette Lousteau. Ma question s'adresse à M. le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social.

Plusieurs députés du groupe UMP. Et du chômage !

Mme Lucette Lousteau. La deuxième conférence sociale, qui s'est tenue la semaine dernière, a abordé la dimension européenne. C'est pour nous une dimension essentielle de notre action pour le redressement de notre pays et pour l'emploi.

Des sujets essentiels ont été abordés, comme la mobilisation du pacte pour la croissance en Europe et la transition énergétique, mais aussi la lutte contre le dumping fiscal et social, notamment par la création d'un salaire minimum européen. L'un d'entre eux est pour nous absolument essentiel : l'emploi des jeunes.

En France, nous avons mis en place une série de mesures utiles et concrètes comme les contrats de génération, les emplois d'avenir et les contrats aidés qui montent en puissance.

Mais si la situation des jeunes est difficile en France, elle est explosive dans d'autres pays de l'Union européenne où le taux de chômage des jeunes dépasse 50 ou 60 %, comme en Espagne ou au Portugal. Il est urgent que l'Europe agisse face à ce fléau qui est douloureux pour ces jeunes et pour leurs familles, et destructeur pour la confiance et pour la croissance sur notre continent.

Tous les moyens doivent être mobilisés pour permettre aux jeunes Européens en difficulté de trouver une solution. C'est le cas du fonds de 6 milliards d'euros, qu'il faut mobiliser rapidement. C'est aussi le cas de la "garantie jeunes" qui doit être déployée. C'est enfin le cas des dispositifs européens pour la formation, qui doivent gagner en ampleur.

Agir pour l'emploi des jeunes en Europe est un sujet essentiel. Il en va de l'avenir de l'Union européenne et de ses peuples.

Monsieur le ministre, vous savez que les députés socialistes sont totalement engagés dans cette perspective. Pouvez-vous nous dire quelles initiatives, quelles mesures sont envisagées au niveau européen pour lutter contre le chômage des jeunes ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social.

M. Michel Sapin, *ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social*. Madame la députée, vous évoquez un objectif global et un objectif plus précis.

L'objectif global est de redonner un sens à l'Europe sociale. Nous voulons une Europe qui marche sur ses deux pieds. Nous voulons quelle ait une préoccupation d'équilibre économique, budgétaire et financier bien sûr, mais qu'elle marche aussi sur l'autre pied, celui auquel nous tenons particulièrement : l'action sociale et en particulier la lutte contre le chômage.

Et puis, il y a le chômage des jeunes. Vous le soulignez madame, il est trop élevé en France et l'est plus encore dans beaucoup d'autres pays : dans les pays de l'Union européenne, il est en moyenne supérieur à 26 % pour les jeunes de moins de vingt-cinq ans. C'est inacceptable, chez nous comme ailleurs. S'il y a bien un point sur lequel tous les pays et toutes les institutions de l'Union européenne doivent se réunir, c'est la lutte contre le

chômage des jeunes, afin de redonner un espoir, une perspective, un avenir - comme nous le faisons en France avec les emplois d'avenir ou les contrats de génération - à cette génération pour qu'elle ne soit pas sacrifiée.

M. Philippe Le Ray. La réponse !

M. Michel Sapin, *ministre*. C'est encore la garantie jeunesse, qu'il faut mettre en oeuvre concrètement. Ce sont aussi ces six milliards d'euros auxquels vous avez fait allusion et qu'a décrits Thierry Repentin, qui seront dans le budget 2014-2019.

Mais madame la députée, la lutte contre le chômage des jeunes ne doit pas attendre 2019. Elle doit s'engager tout de suite, immédiatement,...

M. Philippe Meunier. Arrête ton cinéma !

M. Michel Sapin, *ministre*. ...se concentrer sur les années 2013, 2014 et 2015.

M. Philippe Meunier. La réponse ! Ça sent le Sapin !

M. Michel Sapin, *ministre*. C'est l'un des enjeux de ce sommet européen de la fin de la semaine. Le Président de la République tient particulièrement à ce que des décisions concrètes soient prises parce que rendre à la jeunesse d'Europe son avenir et son espoir, c'est aussi redonner à l'Europe le plus beau de ses visages.
(*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

Données clés

Auteur : [Mme Lucette Lousteau](#)

Circonscription : Lot-et-Garonne (1^{re} circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1027

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [27 juin 2013](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [27 juin 2013](#)